

Les mesures du Pacte Automobile

**Suivi de la mise
en oeuvre du
plan de relance**

20 mars 2009

8

Fonds de garantie pour les prêts octroyés aux équipementiers et sous-traitants

Objectif : faciliter l'accès au crédit des équipementiers et sous-traitants PME et Entreprise de taille intermédiaire (ETI)

- Dispositif OSEO : jusqu'à 90% du prêt garanti
- Montant couvert pouvant atteindre 15 M€ par entreprise
- Fonds non spécifique à l'automobile, permettant de garantir 4 Mds€ pour les PME et 1 Md€ pour les ETI (250 à 5000 salariés)

**Suivi de la mise
en oeuvre du
plan de relance**

La mise en oeuvre de ce dispositif est examinée par la Commission. Le fond sera réévalué suivant les besoins face à la crise, avec la possibilité de garantir 1 Mrd€ de prêts supplémentaires à la filière automobile.

Contacts : Directions Régionales d'OSEO.

20 mars 2009

9

Fonds de modernisation des équipementiers automobiles

Objectif : renforcer les fonds propres d'entreprises stratégiques

- Montant : 600 M€ (200 Renault + 200 Peugeot + 200 Fonds Stratégique d'Investissement FSI)
- Ces moyens vont permettre de réaliser des investissements en fonds propres dans les entreprises stratégiques de la filière, rang 1 et plus, pour accompagner l'émergence d'intervenants de taille significative en capacité de se développer sur le marché européen et mondial.

Suivi de la mise en oeuvre du plan de relance

Le fond est opérationnel : une équipe de gestion indépendante est mise en place, des premiers dossiers sont en cours d'analyse.

Contacts : M. Hervé Guyot*, Directeur du FMEA.

* herve.guyot@fsicdc.fr - (01) 58 50 00 00

20 mars 2009

10

Diffusion des pratiques d'excellence opérationnelle (*lean manufacturing*)

Objectif : augmenter la compétitivité de la filière automobile

Plan d'action de l'Etat de 15 M€ sur 2 ans pour la diffusion des pratiques d'excellence opérationnelle, avec l'appui des constructeurs.

- Création de plateformes de formation initiale et continue pour former davantage d'experts en *lean manufacturing* -> *usine école* à Lyon.
- **Plan d'action autobourgeois déjà à l'œuvre. Mais aussi les CPP.**

Suivi de la mise en oeuvre du plan de relance

Le soutien des constructeurs et de la filière à cette initiative fait partie des engagements du code de performance et de bonnes pratiques.

Contacts : DRIRE de Bourgogne – Guillaume Gauby, ou Michel Ferrandery* (DGCIS), coordonateur national du Pacte Automobile.

20 mars 2009

* michel.ferrandery@finances.gouv.fr - (01) 53 44 94 03

11

Accompagnement du chômage partiel dans l'industrie automobile

Objectif : préserver l'emploi et les compétences

- Décembre 2008 : durée continue possible de chômage partiel passée de 4 à 6 semaines et contingent annuel d'heures autorisées en chômage partiel passé de 600 à 1000 heures par an.
- Février 2009 : accord cadre national de conventionnement pour le secteur avec prise en charge supplémentaire par l'Etat de l'indemnisation et le maintien des emplois concernés par les entreprises. Convention signée pour 3 mois, renouvelable une fois.

Le conventionnement est en cours de discussion.

Contacts : Directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

**Suivi de la mise
en oeuvre du
plan de relance**

20 mars 2009

12

Code de performance et de bonnes pratiques

Objectif : partager une vision commune de l'avenir de l'automobile

- Accord des principales organisations professionnelles (CCFA et CLIFA) sur un « code de performance et de bonnes pratiques » pour fonder une véritable relation client-fournisseur partenarial.
- Ensemble de disposition permettant d'améliorer les relations clients-fournisseurs : cadre contractuel, propriété intellectuelle, conditions de règlements, coopération et suivi.

- Plateforme d'échange entre les organisations professionnelles.

Le code a été signé et sera mis en oeuvre dans les prochains jours.

Contacts : Michel Ferrandery* (DGCIS), coordonateur national du Pacte Automobile.

**Suivi de la mise
en oeuvre du
plan de relance**

20 mars 2009

* michel.ferrandery@finances.gouv.fr - (01) 53 44 94 03

13